

[Detail Actualité](#)

30 janvier 2015 - 01 : 23



27/10/2011

Brest métropole océane vous propose de déclarer en ligne un problème que vous avez pu constater sur l'espace public

Solidarité / Proximité

Vous êtes attentif au cadre de vie de votre quartier et de votre ville, aidez-nous à en prendre soin ! Brest métropole océane vous propose de déclarer en ligne un problème que vous avez pu constater sur l'espace public.

Qu'il s'agisse d'un **éclairage défectueux**, d'un **trou dans la chaussée** ou d'une **aire de jeux dégradée**, vous pouvez désormais, à partir de votre ordinateur ou de votre smartphone, alerter les services de la collectivité en identifiant le problème, en le localisant sur une carte et en ajoutant une éventuelle photo. Vous serez invité à vous identifier afin de pouvoir être rappelé par nos services.

Munis de ces éléments les agents en charge des espaces concernés prendront les dispositions adaptées.

A noter qu'il est toujours possible de saisir les services de ce type de demande par les moyens classiques ! (accueil physique, courrier, téléphone)

Le service en ligne est expérimenté dans un premier temps sur le quartier de Bellevue à Brest et début novembre, sur la Ville de Plouzané.

[ACCES AU SERVICE "DECLARER UN PROBLEME"](#)

Attention: Tout problème nécessitant une intervention immédiate de nos services pour faire cesser un danger doit être signalé téléphoniquement au 02 98 00 80 80.